

Le service de **partage d'abonnements** qui démocratise l'accès à la culture et à l'information



Sommaire

03 Édito

Partie 1

Une mission : faciliter l'accès aux services numériques grâce au co-abonnement

- 05 Un tiers de confiance pour partager ses abonnements et faire des économies
- 06 Sharesub, mode d'emploi
- 07 Les forces de Sharesub
- 08 Au-delà de Netflix : un riche catalogue de services
- 08 Un concept qui dynamise l'activité des éditeurs de services
- 09 Avis d'utilisateurs

Partie 2 Histoire de Sharesub

- 11 Portrait de Jean-Brice de Cazenove, co-fondateur de Sharesub
- 11 Genèse de Sharesub

12 En savoir plus



Édito

Il existe aujourd'hui une véritable fracture numérique. Plus de 50 % de la population européenne a des revenus modestes, et ne peut pas accéder facilement à la culture et à l'information en souscrivant à de multiples abonnements. Et selon une étude Deloitte de 2022, près d'un jeune sur deux a résilié en 2022 un abonnement faute de moyens.

Sharesub s'est donné pour mission de réduire cette fracture, en France et en Europe, en proposant une solution de partage de frais innovante : un service de partage d'abonnement inspiré par le partage informel entre proches. Pionniers du co-abonnement, nous sommes convaincus que nous avons un rôle à jouer pour démocratiser l'accès à la culture, à la musique et à une presse payante de qualité.

Nous avons un autre objectif : réduire le piratage des œuvres. En tant qu'ancien producteur de jeux vidéo, j'ai vu mes productions piratées en millions d'exemplaires. C'est un sentiment un peu déroutant : d'un côté, on est heureux que notre œuvre

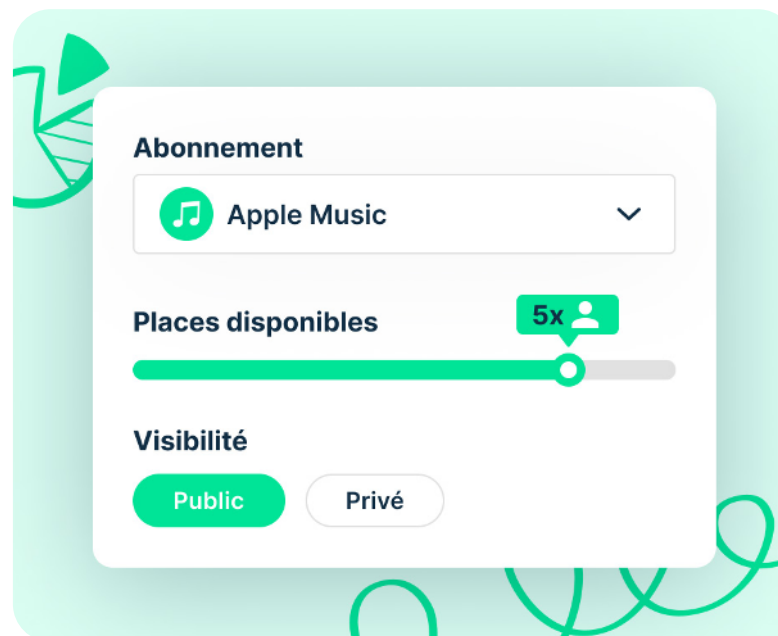
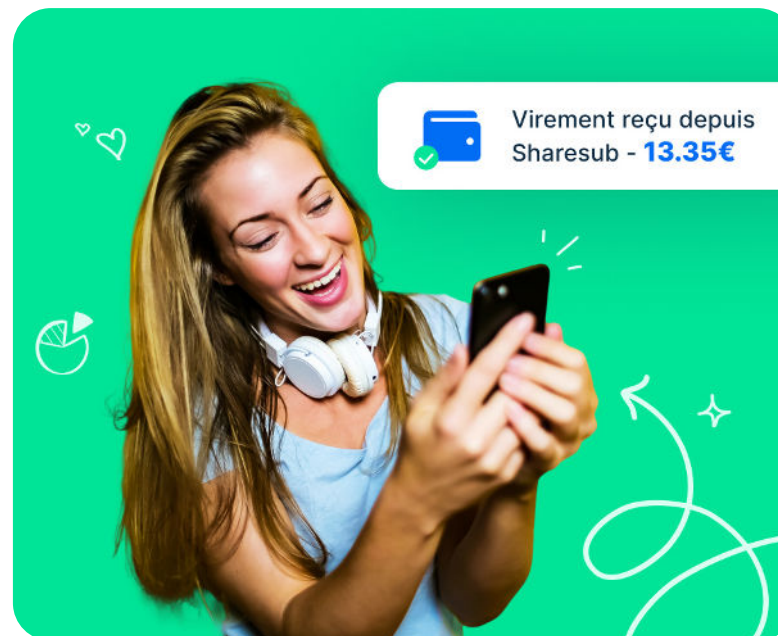
rencontre un large public, mais de l'autre, on est dépossédé d'une partie de ses revenus par le partage illégal.

En facilitant une utilisation sécurisée du paiement distribué, Sharesub est avantageux à la fois pour les éditeurs de services, les producteurs de contenus culturels, les détenteurs d'abonnements et les internautes aux revenus modestes qui ne peuvent pas se permettre de souscrire des abonnements classiques.

Sharesub est une entreprise porteuse de sens : en témoigne son succès auprès des jeunes technophiles comme des personnes âgées, sa longévité et sa solidité, due à l'expérience de son équipe de passionnés.

Nous souhaitons désormais continuer à nous développer, en France et à l'international, pour atteindre notre objectif : permettre à des millions d'utilisateurs d'accéder à des abonnements numériques dont ils sont exclus aujourd'hui, faute de moyens.

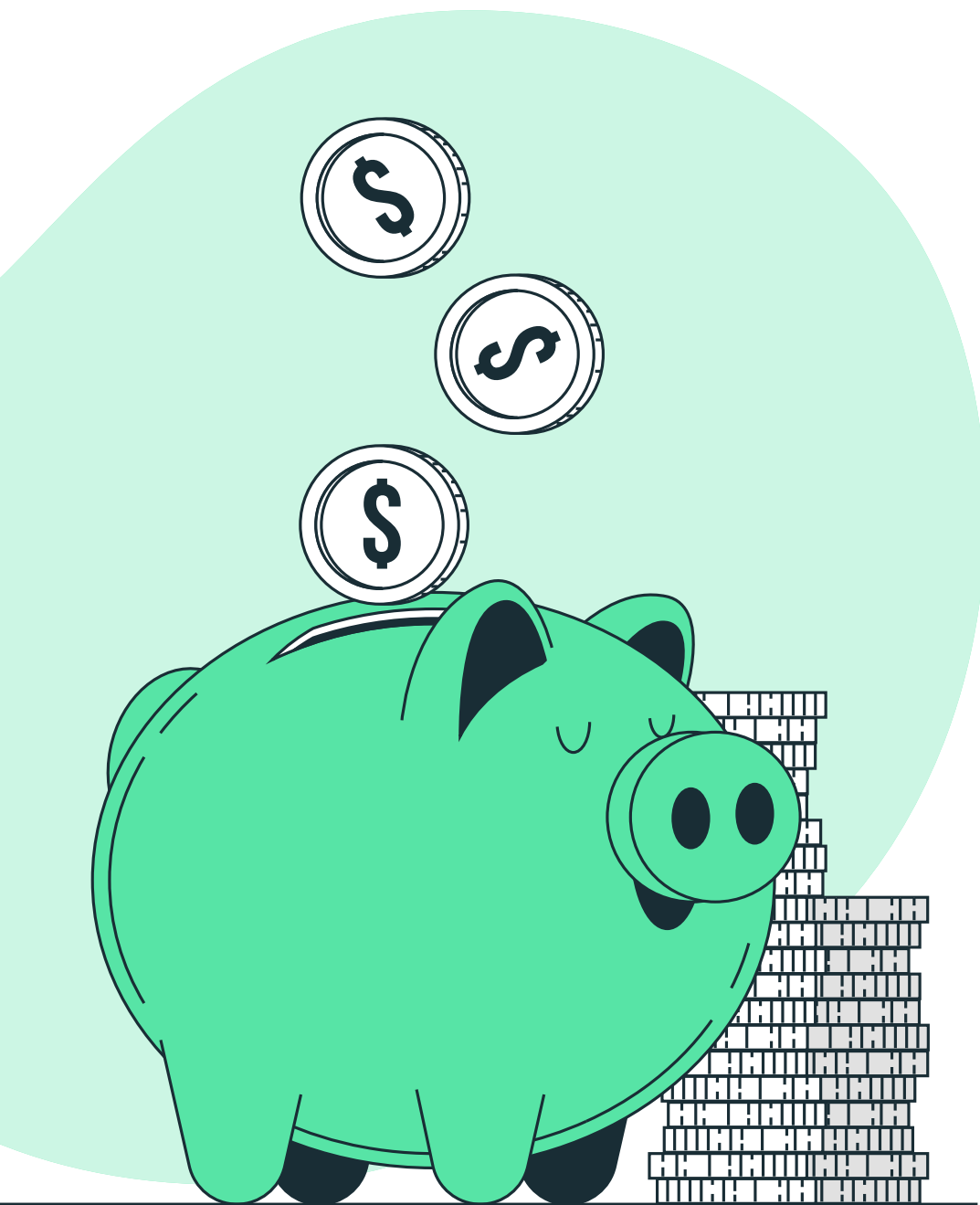
Jean-Brice de Cazenove,
fondateur de Sharesub



PARTIE 1

Une mission : faciliter l'accès
aux services numériques
grâce au co-abonnement





Un tiers de confiance pour partager ses abonnements et faire des économies

Sharesub est un service qui permet à ses utilisateurs de **partager leurs abonnements à plus de 450 services numériques** : vidéo à la demande, musique, presse, sécurité informatique ou encore logiciels.

L'entreprise française propose une alternative au partage privé et familial, en permettant de partager ses abonnements avec des inconnus ou avec des proches dans un **environnement encadré et sécurisé**. Sharesub se situe ainsi à la croisée de Vinted ou Leboncoin pour la mise en relation de particuliers, des cagnottes comme Leetchi pour le côté participatif, et de Blablacar pour le partage de places.

Sharesub joue le rôle d'un tiers de confiance qui garantit aux détenteurs d'abonnements de toucher les participations des personnes qui souhaitent profiter d'un service. La plateforme s'assure également que les abonnements ont bien fonctionné pendant tout le mois avant de libérer les montants versés par ses utilisateurs.

La plateforme ne permet pas de louer des abonnements à profit : elle limite les revenus générés par les abonnements de façon à ce qu'ils correspondent à une réelle participation aux frais. Cela reste toutefois très avantageux pour les abonnés, avec des **économies qui peuvent atteindre 80 %** sur certains services par rapport au prix non partagé. Les personnes qui participent à plusieurs abonnements peuvent quant à elles économiser jusqu'à 300 à 400 euros par an.

Service de gestion de monnaie électronique, Sharesub est une activité réglementée ; l'entreprise exerce donc en tant que délégataire d'un établissement agréé par l'ACPR (Autorité de contrôle prudentiel et de résolution), qui est l'organe de supervision français de la banque et de l'assurance.

Sharesub, mode d'emploi

Proposer un abonnement

La procédure est très simple. Les internautes qui sont abonnés à un ou plusieurs services et qui disposent de places disponibles choisissent une catégorie, indiquent leur pays, précisent le nom du service et le type d'abonnement (classique ou Premium, par exemple). Ils peuvent partager leur abonnement en mode privé, avec leurs proches, ou en mode public, avec l'ensemble des utilisateurs de Sharesub. Toutes les informations confidentielles indiquées sont sécurisées par un chiffrement de haut niveau. Les co-abonnés peuvent ensuite échanger avec l'abonné principal via un chat sécurisé.



Participer à un abonnement

Les internautes peuvent visualiser tous les abonnements disponibles, classés par thème et par plateforme. Par exemple, en cliquant sur « Disney », ils accèdent à tous les groupes créés par les « abonnés ». Chaque groupe indique le pseudonyme de l'abonné, son lieu de résidence, le nombre de partages actifs et le nombre de places restantes. Il suffit ensuite de cliquer sur « Je m'abonne » pour profiter de l'abonnement.



Les forces de Sharesub



Le pionnier du partage d'abonnement

Sharesub est un des plus anciens services de partage d'abonnement du marché. Lancé en version beta en 2020 et en version officielle en 2021, le service a soufflé ses 4 bougies en mars 2024. L'entreprise a ainsi su démontrer sa solidité, confortée par une levée de fonds réalisée fin 2022.

[En savoir plus](#)

Le plus vaste catalogue d'abonnements du marché

Sharesub propose le plus large choix d'abonnements disponibles au partage. Il référence plus de 450 services. Son catalogue s'étoffe régulièrement, avec deux ou trois nouveaux abonnements ajoutés par semaine. On y trouve des abonnements pour tous les goûts, de la VOD à la musique en passant par les logiciels, la presse, l'apprentissage et la sécurité informatique.

La sécurité avant tout

Pour apporter une précieuse sécurité à ses utilisateurs, Sharesub a mis en place un Programme de Protection des Acheteurs. Celui-ci garantit un remboursement en cas de problème avec l'abonnement de l'organisateur.



Des tarifs compétitifs

Les tarifs de Sharesub sont les plus compétitifs du marché. De plus, aucun frais n'est prélevé aux utilisateurs qui partagent leurs abonnements.



Un service éthique

Sharesub référence uniquement des abonnements destinés à de multiples utilisateurs, ou abonnements multipostes. L'entreprise a pour vocation d'aider les éditeurs de contenus à toucher une audience plus large, en les rendant plus accessibles aux populations à revenus modestes.

Au-delà de Netflix : un riche catalogue de services

Sharesub donne accès à plus de 450 services numériques, classés en huit catégories :

- **Applications.** Antidote, Duolingo, Kumbox, Mailo, Motion Array, Maxicours, Calm, IFit, Simply, L'Incorrect, etc.
- **Musique.** Apple, Deezer, Pandora, Tidal, SoundCloud, Amazon, Yousician, YouTube...
- **Vidéo.** Netflix, Canal +, Gulli, Hayu, Universal, Disney, Hulu, Star+, Crave...
- **Journaux.** Le Monde, 60 millions de consommateurs, Le Figaro, L'Équipe, Télérama, Le Point, La Croix, L'Obs...
- **Jeux vidéo.** Apple, PlayStation, Xbox, Nintendo, Blacknut, Lumosity, Bayam...
- **Sécurité.** Nord VPN, 1password, Avira, Kaspersky, Express VPN, Proton, Zenmate, Mozilla, Eset...
- **Maison.** Amazon, Cdiscount, Headspace, Uptobox.
- **Bureau.** Canva, Dropbox, Envato, PCloud, Office 365, Hootsuite, Platzi, Leviiia...

Et concernant Netflix, qui est toujours le premier cité, il est important de savoir que le partage de compte n'a pas été interdit ou bloqué : il est simplement devenu payant, ce qui rends encore plus utile le service de la société, qui permet de répartir les frais entre les utilisateurs.

Un concept qui dynamise l'activité des éditeurs de services

Sharesub ne souhaite en aucun cas cannibaliser les revenus des éditeurs de service. En effet, les abonnés Sharesub n'ont généralement pas les moyens de payer les abonnements au prix fort, ou en tout cas tous les mois.

Le concept Sharesub permet de limiter les abonnements éphémères, résiliés au bout d'un mois. Un utilisateur qui tire profit d'une offre découverte rapporte moins à un éditeur de service qu'un utilisateur de Sharesub qui paie une place à l'année sur un abonnement partagé.

De plus, Sharesub ne fait pas réellement concurrence aux éditeurs, parce que la plateforme n'offre pas le même service : elle permet de bénéficier d'une seule place sur un abonnement, et pas de la totalité. Il y a donc très peu de risque que les personnes qui ont les moyens de profiter pleinement des services en ligne changent leurs habitudes de consommation.

Sharesub a récemment lancé une solution B2B destinée aux éditeurs. Celle-ci a pour objectif de leur permettre de prendre la main sur le partage d'abonnement. La société est en cours de discussion avec des éditeurs qui souhaitent fidéliser leurs clients grâce à son système d'achat groupé.

Avis d'utilisateurs

« Très bon site, rapide et efficace. Et s'il y a un problème, on trouve une solution très rapidement. Je partage mon abonnement et je consomme aussi sur le site. Je recommande très fortement pour ceux qui veulent faire des économies et profiter de différents sites de streaming à moindre coût. »

Julien

« Société au top ! Une très grande diversité, un abonnement attractif et très sécurisé. Accès rapide au service et l'équipe est très réactive. »

Jérôme

« Super découverte ! Inscription facile, et ensuite on profite sans y penser ;) J'ai ajouté un 2ème abonnement au cours de cette année. Beaucoup de choix et validation rapide. Je recommande très souvent Sharesub. »

Éva

« Merci pour ce service. J'ai maintenant accès à Netflix, Adn et Nintendo pour pratiquement rien. Merci !!!! »

William

« Très bon site, sérieux et surtout très réactif. Pas de blabla, juste du concret en cas de soucis. Après 1 an d'expérience, je recommande vivement Sharesub. »

David

« Super service à recommander vivement ! Le service clientèle est vraiment professionnel et répond très rapidement en trouvant la meilleure solution à votre demande. »

Sébastien



PARTIE 2

Histoire de Sharesub



Portrait de **Jean-Brice de Cazenove**, fondateur de Sharesub

Après une formation généraliste dans le digital, Jean-Brice de Cazenove a travaillé pendant plus de dix ans dans la production et l'édition de jeux vidéo pour PC, mobile, et consoles Xbox, Playstation et Nintendo.

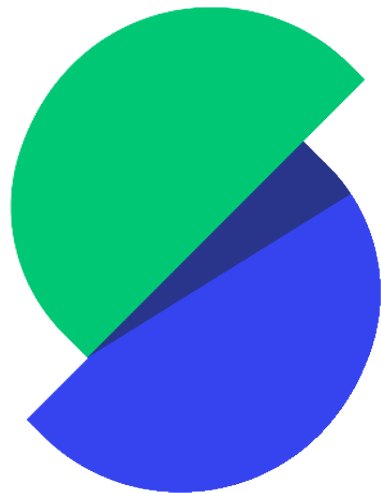
En 2013, Jean-Brice prend une année sabbatique, et parcourt le monde à la voile. Il revient de ce périple avec l'envie de créer des projets porteurs de sens.

En 2015, il co-fonde Twil, une place de marché permettant aux vignerons de vendre leur production directement aux consommateurs, en tant que CTO / CPO.

Cette longue expérience dans l'univers de la marketplace et des solutions de paiements lui a permis d'acquérir une solide expertise qu'il a mise à profit en fondant Sharesub, rapidement rejoint par ses associés Julien Salomon et Benjamin Rodriguez.



Genèse de Sharesub



L'idée de Sharesub est née en 2017. À l'époque, Jean-Brice de Cazenove partage avec sa famille un abonnement Spotify, payé par son frère. Jean-Brice aurait aimé contribuer au paiement de l'abonnement en versant chaque mois des petites sommes, car il se rends compte après plusieurs mois que le total représente un montant significatif !

Faute de solution pratique, il imagine le concept Sharesub. Il enregistre le nom de domaine début 2018, et commence à travailler sur le projet avec ses associé Julien Salomon et Benjamin Rodriguez. Le confinement de 2020 accélère la création de Sharesub : le site est lancé en version beta la même année. Il voit officiellement le jour en 2021.

Fin 2022, Sharesub a réalisé sa première levée de fonds, afin de se développer en France et en Europe. Aujourd'hui, l'entreprise est présente dans tous les pays de la zone euro. Elle ambitionne d'étoffer encore son catalogue, de se déployer sur de nouveaux pays pour faciliter l'accès à la culture, et de rassembler les éditeurs sur sa solution B2B.






Pour en savoir plus


Site web



Contact presse

 Alice Delacroix-Verchet

 alice@edissio.com

 09 52 93 08 31

